

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2015

L'An deux mil quinze le vingt et un juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de GILHOC-SUR-ORMEZE (Ardèche) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M Amédée Siméon BLANC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 07 2015

Présents : M BLANC Amédée – M VALLA Max – Mme JULLIEN Anne-Marie - M JOLY Jean-Pierre - M NERON Julien - Mme CANEL Monique – - Mme DUMAS Nathalie - M COMBET - Rosan - M ASTIER Sabin - M BRUCHON Fabrice

Absente excusée : Mme DEBEAUX Corinne - M ASTIER Sabin - M BRUCHON Fabrice

Secrétaire de Séance : Mme Monique CANEL

Les conseillers approuvent les comptes-rendu des 9 juin et 6 mai 2015.

1 – VOIRIES

Comme évoqué au dernier conseil, la commune qui n'a pas la compétence voirie doit décider des chantiers de réfection qu'elle entreprendra cette année (septembre). Suite au dernier conseil, l'entreprise Geo-siapp a chiffré le chemin de Guilhaumont et a réactualisé les devis existants.

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à la réfection du quartier Sapeille (34 693,20 €) et de Guilhaumont (25 782 €) soit une enveloppe de 60 475,20 €. M Combet a contacté M Effroy pour les détails techniques et négocier certains postes.

M VALLA rappelle qu'il était prévu une somme pour le quartier Chambeau. En effet, des terrains constructibles n'ont pas d'accès. Les actes sont maintenant régularisés et il convient de rendre « attrayantes » ces parcelles constructibles. Il convient de faire chiffrer le terrassement et l'encrochement.

Pour l'année prochaine il faut prévoir les voies à restaurer.

2 – CIMETIERE

M BANC effectuera les travaux dans l'agrandissement semaine 31.

Mme JULLIEN informe qu'elle a reçu M Maisonnas, géomètre, pour réaliser un plan des cimetières existants et pour faire un plan de l'agrandissement. Mme JULLIEN présente le devis. M VALLA propose de réaliser ce plan avec l'aide des conseillers volontaires et disponibles. Mme JULLIEN, Mme CANEL et Mme DUMAS se portent volontaires pour épauler M VALLA en septembre.

Pour l'agrandissement il faudrait compter 1,20 m par concession.

Les devis pour le mur d'enceinte ne sont pas encore arrivés.

Le règlement intérieur est à l'étude.

Mme JULLIEN a également sollicité des entreprises pour un columbarium, M VALLA fait part de ses réflexions.

3- DENOMINATION DES RUES

M VALLA présente un récapitulatif des devis reçus pour la réalisation des plaques et numéros. Les entreprises Lacroix, Roche taillée et Pic bois ont répondu. Il présente également les modèles de chaque entreprise. Les plaques sont soit émaillées soit en bois. Le conseil municipal opte pour l'émaillée.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de l'entreprise ROCHE TAILLEE pour 7 189,10 € HT et dit que les crédits sont inscrits au budget

Les conseillers se réuniront avec l'entreprise Roche Taillée pour le choix des couleurs. M VALLA contacte l'entreprise pour fixer un rendez-vous. La livraison serait fin septembre.

4 – DIVERS

a) Charrettes

M CROS (président des Géophiles Gilhocois) a réalisé un document de présentation pour la mise en place des deux charrettes données par la famille BOULLON. Il propose de les restaurer et de les fleurir pour les disposer à l'entrée du village coté « clé des champs » et près de l'arbre de la paix. Il sollicite la Mairie pour l'achat du matériel nécessaire. L'ensemble des conseillers n'ayant pas eu le document de travail le sujet est reporté au prochain conseil.

b) ASG

Il sera nécessaire de rencontrer le club pour évoquer son avenir.

• réunion de rentrée des associations Gilhocoisses

Une date est fixée au vendredi 18 septembre à 20h

d) cadastre

M VALLA doit contacter le cadastre à propos des chemins et des différences entre le cadastre et le terrain. Il faut répertorier les chemins à rectifier sur le cadastre. (Mathon ; Chambaudy ; « pâte d'oie » les 4 vents ; le Clos ; Saignole ; Solignac ; Caron ; ...)

e) travaux appartement 2

Les travaux devraient commencer le 31/08, il faut prévoir de remettre l'électricité et faire intervenir un plombier avant pour démonter lavabo et WC.

f) accessibilité Mairie

Il convient de délibérer pour les travaux d'accessibilités, en effet pour l'accessibilité de la Mairie les devis ne sont pas tous parvenus en Mairie.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, autorise le Maire et les adjoints à se réunir pour choisir le devis le plus adapté pour la mise en accessibilité de la nouvelle Mairie.

Prochain conseil le 22 septembre 2015 à 20 h.

La Séance est levée à 22h30